



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Maison des Associations d'Amiens
Métropole

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Maison des Associations d'Amiens Métropole
12 rue Frédéric Petit - 80000 Amiens

KPMG Audit Nord,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie
Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Douai.

Siège social :
KPMG Audit Nord
159 avenue de la Marne
59705 Marcq en Baroeul Cedex
Capital : 200 000 €. Code APE 6920Z
512 773 656 R.C.S. Roubaix-
Tourcoing
TVA Union Européenne
FR 17 51 27 73 656



KPMG AUDIT NORD
159 avenue de la Marne
CS 75039
59705 Marcq en Baroeul Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 20 20 65 00
Télécopie : +33 (0)3 20 20 65 10
Site internet : www.kpmg.fr

Maison des Associations d'Amiens Métropole

Siège social : 12 rue Frédéric Petit - 80000 Amiens

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Maison des Associations d'Amiens Métropole tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et principes comptables relatives aux immobilisations, amortissements et créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques et charges et pour fonds dédiés tel que décrit dans l'annexe.

La provision pour risques et charges correspond à la comptabilisation d'une quote part de l'engagement de retraite.

Les fonds dédiés correspondent aux engagements restant à réaliser sur les ressources affectées aux différents projets.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 13 mai 2014

KPMG Audit Nord



Frédéric Noiret
Associé

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE
BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF	31/12/2013			N-1
	Montant brut	Amort. ou prov pour dépréc.	Montant net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	6 165	0	0
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 799	18 529	270	414
Mobilier	7 619	7 619	0	454
Immobilisations financières				
Titres de participation	229		229	229
Dépôts et cautionnements	116		116	116
TOTAL I	32 928	32 313	615	1 212
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières et fournitures	0		0	260
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	4 187	104	4 083	4 913
Autres créances	25 677		25 677	33 364
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	162 593		162 593	122 160
Charges constatées d'avance	2 422		2 422	3 001
TOTAL II	194 880	104	194 776	163 697
TOTAL GENERAL I + II	227 807	32 417	195 391	164 909
PASSIF				
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Réserves statutaires			39 528	39 528
Projet associatif			2 047	2 047
Report à nouveau			-13 288	-18 809
Résultat			3 687	5 521
Autres fonds associatifs				
Provisions réglementées			10 008	10 008
TOTAL I			41 982	38 295
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour charges			48 000	36 000
TOTAL II			48 000	36 000
FONDS DEDIES				
			27 925	10 200
TOTAL III			27 925	10 200
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 994	6 622
Dettes fiscales et sociales			62 886	58 490
Autres dettes			6 266	6 054
Produits constatés d'avance			3 338	9 248
TOTAL IV			77 484	80 414
TOTAL GENERAL I + II + III + IV			195 391	164 909

	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue - biens		
- services	50 723	32 598
Chiffre d'affaires net	50 723	32 598
Adhésions	5 650	4 460
Autres produits		
Subvention d'exploitation	406 861	423 187
Reprise prov pour dépréciation créances		1 103
Reprise amort prov exploitation		
Transfert de charges	23 324	14 905
TOTAL	486 559	476 252
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises - achats		
- variation de stocks	260	-47
et autres approvisionnements - achats		
Autres achats et charges externes	204 304	213 341
Impôts, taxes et versements assimilés	12 547	12 050
Salaires et traitements	172 532	170 266
Charges sociales	66 032	64 846
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations/amortissements	597	500
- pour charges	12 000	24 000
- dotation Provision dépréciation créances	4	100
Autres charges		
- perte sur créances irrécouvrables	364	1 103
-charges diverses gestion courante	2 231	2 231
TOTAL	470 869	488 391
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	15 690	-12 138
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts des SICAVS		384
Intérêts livret	1 630	379
Plus ou moins values latentes		-103
TOTAL	1 630	660
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	0	0
TOTAL	0	0
RESULTAT FINANCIER (II)	1 630	660
RESULTAT COURANT AVANT PERTES ET PROFITS (I + II)	17 319	-11 478
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 300	6 000
Reprise sur provisions		
TOTAL	4 300	6 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	48	0
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	48	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	4 252	6 000
ENG A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (IV)	20 225	2 500
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERC ANT (V)	2 500	13 500
IMPOTS SUR LES SOCIETES	160	0
RESULTAT (I + II + III - IV + V)	3 687	5 521

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

1. Présentation des comptes

Les documents dénommés comptes annuels comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

Ces documents forment un tout.

Les comptes annuels 2013 ont été établis conformément aux règlements 99.01 et 99.03 du CRC.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2. Fait majeur de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

Réflexion autour du projet associatif 2014/2018 de la MAAM avec la création d'une commission « développement et projet stratégique ». En 2013, un DLA (dispositif local d'accompagnement) sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences et l'organisation d'un séminaire réunissant administrateurs, salariés et partenaires d'une autre Maison des associations ont permis de définir les grands axes et la faisabilité du projet.

3. Méthodes générales

Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

4. Détail des comptes de bilan

Le résultat est de 3 687 €.

A L'ACTIF

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

VARIATION DES IMMOBILISATIONS

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	6 165	0	0	6 165
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et informatique	18 799	0	0	18 799
Mobilier	7 619	0	0	7 619
Immobilisations financières				
Titres de participation	229	0	0	229
Dépôts et cautionnement	116	0	0	116
TOTAL	32 928	0	0	32 928

Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

	amortiss début exercice	dotations exercice	diminutions exercice	amortiss cumulés
Immobilisations incorporelles Logiciels	6 165	0	0	6 165
Immobilisations corporelles Matériel de bureau et informatique Mobilier	18 385 7 165	143 454	0 0	18 529 7 619
Immobilisations financières Titres de participation Dépôts et cautionnement	0 0	0 0	0 0	0 0
TOTAL	31 715	597	0	32 313

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evolution des créances

	dû client Au 31/12/12	prov dépréciat	solde Au 31/12/12	dû client Au 01/01/13	reprise provision	réglé exercice	nouvelle provision	dû client Au 31/12/13	prov dépréciat	solde Au 31/12/13
compte 411	4 913		4 913	4 913				4 083		4 083
cptes 416/491	100	100	0	100	0	0	4	104	104	0
TOTAL	5 013	100	4 913	5 013	0	0	4	4 187	104	4 083

Autres créances

25 677 €

- Subvention à recevoir Amiens Métropole 17 657 €
- Subvention à recevoir Conseil Régional (actions) 5 500 €
- Subvention à recevoir Ville 2 500 €
- cotisation 20 €

Disponibilités

	N	N-1
- Banque compte courant	23 396 €	71 803 €
- Livrets	139 141 €	50 323 €
- Caisse	56 €	34 €
	<u>162 593 €</u>	<u>122 160 €</u>

Charges constatées d'avance

2 422 €

- locations mobilières 242 €
- location immobilière 66 €
- télécommunications 620 €
- CNEA cotisation 165 €
- assurance 397 €
- maintenance 651 €
- part des abonnements sur N+1 281 €

AU PASSIF

Fonds associatifs

Fonds propres

- Réserves statutaires	39 528 €
- Projet associatif	2 047 €
- Report à nouveau	- 13 288 €
- Résultat 2013	3 687 €

Autres fonds associatifs

Provisions réglementées (plus value immo)	10 008 €
---	----------

Total des Fonds associatifs 41 982 €

Le résultat 2012 été affecté au report à nouveau.

Provisions pour risques et charges

Provisions pour engagements retraite 48 000 €

Fonds Dédiés

Détail de la variation des fonds

Fonds dédiés	Au 01/01/13	Utilisation dans exerc	Nouvel engagement	Solde au 31/12/13
Amiens Métropole "Point d'Appui Nord"	7 700	0	0	7 700
DRFIP "Journée d'Etude"	2 500	2 500	0	0
DRJSCS "plateforme formation"			18 225	18 225
DRJSCS "formation des bénévoles"			2 000	2 000
TOTAL	10 200	2 500	20 225	27 925

Dettes à court terme

77 484 €

- Fournisseurs	4 994 €
- Personnel/charges sociales	55 655 €
- Etat : impôts et taxes	7 231 €
- Autres dettes	6 266 €
- Produits constatés d'avance	3 338 €
. part emploi solidaire 2014	2 915 €
. cotisations 2014	60 €
. prestations 2014	363 €

Les détails de poste n'appellent pas d'observation particulière. Il n'y a pas d'arriérés dans les comptes fournisseurs et charges sociales.

5. Analyse du compte de résultat

Produits d'exploitation 486 559 €

Tableau des produits d'exploitation	
production vente de biens	0
production vente de services	50 723
Cotisations	5 650
Subvention Amiens Métropole	182 950
Subvention Amiens Métropole (agora)	160 000
Subvention Mairie d'Amiens (actions)	2 500
Subvention Conseil Régional (actions)	5 500
Subvention DRJS/DDCS (actions)	32 395
Subvention Conseil Général (actions)	1 000
Subvention GRIEP (GEA)	9 243
Aide Conseil Régional (emploi solidaire)	13 273
Aide FONJEP	14 242
ASP (postes CAE)	6 369
Transfert de charges (Uniformation)	601
Transfert de charges	2 112
TOTAL	486 559

6. Avantages en nature

Amiens Métropole et la Ville d'Amiens mettent à disposition de la Maison des associations d'Amiens Métropole :

- des locaux rue Frédéric Petit (valeur locative estimée à 17,6 K€)
- 1 appartement au château de Montières (valeur locative 9,6 K€, fluide 3 K€)
- une aide du CTM pour AGORA, estimée à 13 K€

7. Engagements retraite non provisionnés

Le montant de l'indemnité s'élève, pour l'ensemble des salariés, à 61 438 € dont 12 000 € ont été provisionnés au titre des comptes 2013. Le montant total provisionné est de 48 000 € au 31/12/2013.

L'engagement de retraite est calculé à l'aide d'un logiciel spécifique tenant compte des informations suivantes :

- convention collective de l'animation
- taux de probabilité de présence à l'âge de la retraite
- taux d'actualisation : 3,00 %
- taux d'évolution des rémunérations
- taux des charges sociales de 45 %

8. Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadre	1	0
Non cadres	4,85	0
TOTAL	5,85	0

9. Informations concernant le droit individuel à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	65
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	562